

CONSEIL MUNICIPAL DE GIROUSSENS DU MARDI 14 AVRIL 2015

Présents : M. TURLAN - Maire -, Mesdames ANTONIO, DOMINGO, MORANT
Messieurs COMBES, HUAU, MONNAUX, RAYMOND, RODRIGUEZ,
SOUBREVIE

Messieurs CLAUSTRE, DAVI

Procurations : Madame BAUDINIÈRE à Monsieur TURLAN, Madame ALBERT
à Madame ANTONIO, Madame LARTIGUE à Monsieur CLAUSTRE

Madame Sonia DOMINGO est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 21h05.

Le maire appelle les conseillers municipaux à s'exprimer sur le projet de compte-rendu du dernier conseil municipal du 4 février 2015.

Monsieur CLAUSTRE signale une petite erreur concernant son intervention sur la répartition du travail entre la secrétaire de Mairie et la personne embauchée à l'Agence Postale Communale (oubli d'une partie de la fin de phrase).

Monsieur le Maire propose de valider ce compte rendu en tenant compte de cette remarque.

VOTE : A l'unanimité

PROJET D'AGRANDISSEMENT MNJ SPORT

Monsieur le Maire donne la parole à Mr BILLON qui présente son projet : celui-ci nécessite la vente d'une bande de terrain par la commune, attenante au cabinet de Kinésithérapie.

Le projet consiste en la création d'une salle de musculation, d'une salle de cours et des annexes attenantes au bâtiment existant de 180 m² au total.

Cet agrandissement nécessite l'achat d'une bande de terrain à la commune de 10 mètres de largeur sur 50 mètres de longueur.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit ce soir d'une présentation de ce projet et que le conseil municipal se prononcera dans les semaines à venir.

La société MNJ sport a été créée le 1^{er} février 2015 par Mme POUJADE et Mr BILLON.

Elle a été créée car il n'existait pas d'intermédiaire entre un cabinet de kinésithérapie et une salle de musculation.

Son activité est la réalisation de programmes personnalisés de renforcement musculaire et/ou de cardio-training à des fins de remise en forme et/ou de perte de poids :

- Le suivi adapté pour la préparation d'une compétition sportive
- La reprise sportive après traumatisme articulaire...

La salle de 45 mètres carrés a ouvert le 10 novembre 2014, sous la gestion MNJ

CONSEIL MUNICIPAL DE GIROUSSENS DU MARDI 14 AVRIL 2015

Kiné (cabinet de Kinésithérapie appartenant à Mme POUJADE et Mr BILLON).

CONVENTION DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Monsieur le Maire donne la parole à Thierry COMBES qui présente les conventions de location des salles municipales, proposées par la commission « Vie Associative ».

Monsieur COMBES précise qu'une délibération avait été prise le 17/09/2014 pour réserver la location de la salle de la Boulonnette aux habitants de la commune ou aux personnes payant des impôts sur la commune. A ce jour, il n'existe pas de délibération similaire concernant la salle ARAGOU. Il est donc nécessaire que le conseil municipal se prononce à ce sujet.

Concernant la salle de la Boulonnette, Monsieur COMBES propose qu'une caution de 1000 € soit demandée au moment de la location de la salle ainsi qu'une caution de 80 € pour le ménage. A toute location de la salle seront annexés un état des lieux d'entrée et de sortie et un règlement intérieur.

Monsieur CLAUSTRE souhaite que dans le règlement intérieur figure un rappel concernant le bruit, notamment concernant les nuisances sonores par rapport au voisinage (discussion sur le parking, claquements des portières de voiture).

Concernant la salle ARAGOU, Monsieur COMBES propose qu'un règlement intérieur soit rédigé sur le modèle du règlement intérieur de la salle de la Boulonnette, et qu'à toute location de cette salle soient annexés un état des lieux d'entrée et de sortie et le règlement intérieur. Le coût de la location de la salle s'élèvera à 70 €. Le tarif à l'attention des mineurs, d'un montant de 25 €, sera supprimé. Une caution de 300 € sera demandée pour toute location de cette salle.

Concernant les cautions, Monsieur le Maire précise qu'un travail est actuellement en cours avec Monsieur PUYRAIMOND, Trésorier payeur général de SAINT-SULPICE, afin de mettre en place une régie si nécessaire.

Monsieur le Maire demande au conseil de valider chacun des points énoncés ci-dessus.

VOTE : A l'unanimité

VALIDATION DU PEDT (Projet Educatif de Territoire) 2015/2016

Le PEDT en cours, projet éducatif de territoire, qui sert dans le projet scolaire mis en place dans le cadre des rythmes scolaires, a une durée de validité de un an. Il convient de le renouveler pour l'année suivante. Monsieur le Maire donne la parole à Madame ANTONIO qui présente la démarche engagée et le nouveau PEDT.

Suite au sondage effectué auprès des parents, pour savoir si d'une part, les nouvelles activités périscolaires (NAP) étaient maintenues sur une après-midi, et si d'autre part, les parents étaient d'accord pour passer du mardi au jeudi après-midi, les parents ont choisi à une très large majorité, le maintien des NAP sur une après-midi et le passage des NAP au jeudi après-midi.

Le conseil d'école du 9 avril 2015 a entériné la demande de conserver les NAP sur

CONSEIL MUNICIPAL DE GIROUSSENS DU MARDI 14 AVRIL 2015

une après-midi et de les passer au jeudi après-midi.

Dans le cadre de cette demande, la commune doit établir un nouveau PEDT. Madame ANTONIO demande au conseil municipal de valider le PEDT. Elle souligne qu'actuellement, une démarche a été entreprise auprès des intervenants actuels, pour savoir s'ils souhaitaient participer aux NAP pour la prochaine rentrée scolaire et précise que l'accent sera mis sur les activités proposées aux enfants scolarisés en maternelle.

Un compte de résultat 2014 a été envoyé à la CAF ainsi qu'un budget prévisionnel. Ces documents sont internes à la CAF et permettent de bénéficier des subventions.

Madame ANTONIO indique au conseil municipal que l'organisation mise en place dans le cadre des rythmes scolaires cette année a été évaluée par l'inspectrice auprès des enseignants et auprès de la municipalité. Il en ressort que Madame l'inspectrice est plutôt satisfaite par l'organisation mise en place.

VOTE : A l'unanimité

ACCORD DE PRINCIPE DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE A L'ASSOCIATION VIKAMINE K : ATELIER ARTS PLASTIQUES

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur COMBES qui présente le projet.

Il s'agirait de mettre à disposition un local clair, d'environ 50 m², à cette association pour réaliser des cours de peinture Adultes - Enfants du mardi au vendredi de 14h à 17h.

Cette association serait représentée par Madame Katia VIALAR, habitante de GIROUSSENS, possédant un diplôme de professeur d'Arts Plastiques.

Cette association n'existe pas dans l'immédiat mais serait créée pour la cause. Madame VIALAR est prête à participer financièrement à la location de la salle.

D'un point de vue plus global, cela nécessite une réflexion plus approfondie quant à la participation financière des associations pour la mise à disposition des salles lorsque celles-ci possèdent des salariés.

Après débat, il a décidé de demander à la commission "Vie associative" de revoir les modalités de cette mise à disposition.

VOTE : Reporté

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CCAS

Monsieur le Maire indique que, suite à la démission de Madame RAMOND pour raisons personnelles, il convient de nommer un nouveau membre non élu au CCAS.

CONSEIL MUNICIPAL DE GIROUSSENS DU MARDI 14 AVRIL 2015

Il propose de désigner Madame Martine GAREIL.

VOTE : A l'unanimité

ACHAT D'UNE REMORQUE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la CORA a mis en vente une remorque, au prix de 200 €.

Il propose que la commune de Giroussens achète ce matériel.

VOTE : A l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- Site Internet de la commune : giroussens81.fr

Monsieur RAYMOND informe le conseil municipal que le site internet de la commune a ouvert le 10/04/2015.

- Inauguration du Groupe Scolaire :

L'inauguration du groupe scolaire aura lieu le Samedi 30 Mai à 11 h.

- Projet Pigeonnier avec fours à bois : Monsieur le Maire fait un point sur ce projet qui est en cours

- Cantine : Mise en place d'un plan Nutrition Santé pour la rentrée 2015/2016

Monsieur DAVI présente les directives du plan nutrition santé.

Monsieur le Maire propose de créer un groupe de travail chargé d'étudier, en collaboration avec le cuisinier, les menus de la cantine.

Sont désignés : Mesdames ANTONIO et DOMINGO, Messieurs RAYMOND et DAVI.

Madame LARTIGUE pourrait rejoindre le groupe si elle le souhaite.

- Cantine : Recyclage des déchets alimentaires végétaux

Madame ANTONIO présente le projet de lombriculture proposé par le SICTOM.

A partir de la rentrée, un bac contenant des vers sera mis à disposition à côté de la cantine qui permettra de recycler les déchets verts.

Ce système permettra de retirer de l'engrais verts qui pourra être utilisé pour les plantations mises en place par la commune.

- Aménagement des postes de travail :

Monsieur le Maire, Messieurs SOUBREVIE et RODRIGUEZ ont rencontré Madame GUIBERT, Conseillère prévention d'aide à l'aménagement du poste de travail.

A la demande de la commune, elle va faire une étude sur les postes de travail des agents de l'école afin de prévenir les risques de blessures, d'accidents, de maladies...

Cette mesure préventive a pour but de faciliter les conditions générales de travail des agents par une organisation et des moyens adaptés.

CONSEIL MUNICIPAL DE GIROUSSENS DU MARDI 14 AVRIL 2015

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h31.

Signatures :

G. TURLAN	C. ANTONIO	R. SOUBREVIE
S. DOMINGO	T. COMBES	A. BAUDINIÈRE Procuration à G. TURLAN
M. RODRIGUEZ	C. RAYMOND	P. HUAU
B. ALBERT Procuration à C. ANTONIO	E. MONNAUX	E. MORANT
JL. CLAUSTRE	D. LARTIGUE Procuration à JL. CLAUSTRE	T. DAVI